

L'Echo Communal



Commune Aubange

Sept visages, une volonté

pages centrales

CALENDRIER DES ACTIVITÉS JEUNESSE



*Cher frere blanc,
Quand je suis né, j'étais noir,
Quand j'ai grandi, j'étais noir,
Quand je suis au soleil, je suis noir,
Quand je mourrai, je serai noir.
Tandis que toi, homme blanc,
Quand tu es né, tu étais rose,
Quand tu as grandi, tu étais blanc,
Quand tu vas au soleil, tu es rose,
Quand tu as froid, tu es blanc.*

> LA BOUGEOTTE Modifications et ajouts

LES INFORMATIONS EN ROUGE SONT CELLES QUI ONT ÉTÉ RAJOUTÉES OU MODIFIÉES

DIVERS SPORTS

TIR À L'ARC

ARCHERIE CLUB DU SUD

CONTACT :

> M. Dominique BRUSSELAERS
Rue du Regnier, 8
6767 LAMORTEAU
063/38.49.63
tvcn17005@tvcablenet.be

LIEU :

> Pavillon du Joli-Bois
6791 ATHUS

AGE :

> A partir de 10 ans

PRIX :

> 50 €/an

HORAIRES :

> Le lundi et le mercredi de 19h30 à 21h30.

SPORTS D'EQUIPE

FOOTBALL

ROYAL SPORTING CLUB ATHUSIEN

CONTACT :

> Secrétaire :
M. Stéphane MORINEAU (Secrétaire)
27, rue des Artisans
6791, ATHUS
0495/209276
Président :
M. Joseph WAGNER
28, rue Wagner
6791 ATHUS
063/386447

LIEU :

> Terrains A, B, C
Rue de France (A),
Rue Haute (B et C)
ATHUS

AGE :

> A partir de 6 ans

PRIX :

> 50 €/saison de 6 à 10 ans,
85 €/saison de 10 à 20 ans,
110 €/saison de 20 à 40 ans

HORAIRES :

> Diablotins 6 ans, préminimes 8 ans et scolaires 14 ans, le mardi et le jeudi à 17h30. Minimes 10 ans et cadets 12 ans, le lundi et le mercredi à 17h30. Juniors 16 ans, le mercredi à 18h. Premières, le mardi et le jeudi à 19h.

> DÉTECTEURS D'INCENDIE

Les détecteurs d'incendie seront obligatoires dans tous les logements de wallonie dès le 1^{er} juillet 2006. Le ministre wallon du logement, André ANTOINE relance une campagne d'information qui vous aidera à choisir et à installer correctement ces appareils coûtant entre 10 et 60 €, selon la sophistication du modèle.

PLUS D'INFO SUR LE SITE :

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Log/Pages/Detecteurs/index.asp>



> BATTINCOURT BROCANTE le dimanche 6 août

17^{ème} édition de « Dans les rues de Battincourt » organisée par le Groupement Odysée 78 ASBL.

Comme chaque année, cette manifestation réunira artisans, artistes, brocanteurs, produits du terroir, produits de bouche et commerçants ambulants des marchés publics. Entre 8.000 et 10.000 visiteurs sont attendus. Les emplacements seront disponibles le dimanche 6 août, dès 6h. La manifestation sera ouverte au public de 10 à 18h.

Pour info :

> Adresse de réservation (avant le 30 juin) :

M. Raymond BIREN
rue du Berceau d'Or, 4, 6792 Battincourt
Email : mbiren@tiscallnet.be ou
alexissemes@hotmail.com.

> prix

2€ le mètre courant à verser sur le compte
001-0721591-84)

> CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

Rue du Centre 17, Athus - Info 00 32 (0) 63 38 95 73
Email : martine.meunier@swing.be - athus.culture@skynet.be Internet : www.aglo-ped.org

Rentrée du Centre Culturel en septembre avec à l'affiche :

« La Compagnie IOTA » sur une nouvelle chorégraphie des « Quatres-saisons » d'Antonio VIVALDI avec la participation des écoles de danse de Fabienne DOLY d'Halanzy et du « Dance Floor » d'Aubange le dimanche 1^{er} octobre.

L'Echo Communal

L'Echo Communal
2^{ème} trimestre 2006

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction

Christian Binet
Maurice Bon
Maurice Henoumont
Nathalie Heyard
Paul Rouard
Hervé Spoiden

Graphisme

Hervé Spoiden

Photos

Hervé Spoiden

Imprimeur

Imprimerie Lorgé

SOMMAIRE

	pages
> la Bougeotte : modifications et ajouts	2
> O.N.E. , Office de la Naissance et de l'Enfance	4
> Les patrouilles de Titus	6
> Les harmonies de Halanzy	8
> Inauguration plaine quartier Pesch	9
> La reconnaissance prénatale	9
> Nos écoles communales	12 et 13
> tableau des activités jeunesse : juillet / août 2006	14 et 15
> Une collection devenue musée : l'univers des pompiers	16 et 17
> Circulation des quads !	19
> 5^{ème} concours de décoration florale (pour immeubles et abords d'habitations)	19 et 20
> Braderie d'été à Athus	20
> En bref, les conseils communaux du 02 mars au 18 mai 2006	22 à 25
> Votre duobac n'a pas été vidé !	27

EDITORIAL

Déjà les grandes vacances se profilent dans une atmosphère fébrile de préparation aux examens de fin d'année scolaire dans les écoles primaires et secondaires voire supérieures.

Aussi, le Collège des Bourgmestre et Echevins, comme chaque année, a préparé un menu très aéré et très copieux d'activités diverses, à l'intention de nos jeunes têtes brunes et blondes.

Tous sont prêts. Les professionnels de l'enfance et les moniteurs des plaines non encore porteurs de titre pédagogique ont suivi des stages spécifiques à Rossignol. Les éducateurs de rues occupés déjà toute l'année multiplient les projets pour les petits et les adolescents en parfaite intelligence avec les responsables de la maison communale des jeunes

Planète J », et ne passons pas sous silence les stages sportifs requalifiés cette année.

De nouveaux espaces ludiques viennent compléter utilement ceux qui comme chaque année accueillent vos enfants qui à Athus, qui à Aubange qui à...

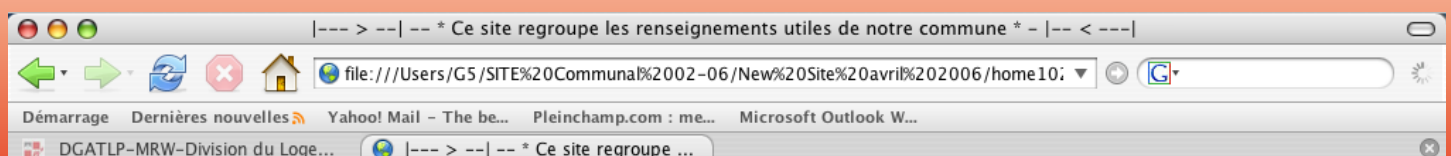
Vous trouverez dans ce bulletin en plus des pages dédiées à la jeunesse d'autres renseignements utiles qui assurément amélioreront votre quotidien.

Au nom de tous les membres du Collège et du Conseil Communal, je vous souhaite de bonnes vacances, ensoleillées et reposantes.

Le Bourgmestre, F. Rits

A propos du site internet communal

Le site communal étant actuellement en réfection, nous vous prions de nous excuser pour les erreurs de nom, de date ou d'attribution de personne. Nous vous promettons une version recorrectée et revue pour la mi-juillet. L'espace citoyen est quand à lui complètement opérationnel à l'adresse suivante : <http://ecAubange.tnl.be>, alors, n'hésitez pas à en faire usage.





OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Les centres périnataux et de la petite Enfance de la commune d'Aubange accueillent les mamans et leurs enfants de 0 à 6 ans à leurs consultations gratuites organisées dans chaque section de la commune.

Les consultations ont pour but :

- > D'examiner et vacciner votre enfant
- > D'observer son développement
- > De répondre à vos questions et vous conseiller
- > D'effectuer des dépistages

Elles sont gratuites et ont un caractère essentiellement préventif

La travailleuse médico-sociale (T.M.S) est disponible pour :

- > Vous rencontrer à votre domicile ou lors d'une permanence
- > Vous accompagner dans la découverte de votre rôle de parents et aborder avec vous toutes vos préoccupations : allaitement, vaccins, sommeil, régime alimentaire, développement, propreté, ...
- > Vous informer des activités organisées par la consultation : coin jeux, coin lecture, éveil musical, dépistage visuel (de 15 mois à 3 ans),...

OÙ NOUS RENCONTRER :

ATHUS (Pour Athus et Guerlange)

Adresse : rue Houillon, 39
tél.: 063/38.70.68

Consultations avec médecin : sur rendez-vous :

Les mardis de 9h à 11h

Les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudis de 9h à 11h

Les 1^{er} jeudis de 8h30 à 11h

uniquement pour la Maison d'enfants « Les Poussins »

Permanences avec T.M.S (travailleuse Médico Sociale), sans rendez-vous :

Les 3^{ème} mercredi de 9h à 10h30

Les mardis et les jeudis de 11h30 à 12h30

- > Tél/fax/répondeur : 063/38.70.68
GSM : 0499/57.26.32

- > travailleuse Médico Sociale : Marie-Noelle Herbeuval

RACHECOURT, BATTINCOURT, AIX-SUR-CLOIE

Car sanitaire avec médecin

Le 4^{ème} lundi : 13h à Rachecourt (rue de la Strale)

14h30 à Battincourt (rue de la Belle Vallée)

AUBANGE

Adresse : rue de la Gare, 22

Consultations avec médecin : sur rendez-vous

Les 1^{er}, 2^{ème}, 4^{ème} jeudis de 13h30 à 15h30

Permanences avec TMS : sans rendez-vous

*Les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 12h30 à 13h
et de 15h30 à 16h*

Les 3^{ème} et 5^{ème} jeudis de 12h30 à 13h30

- > Tél/répondeur : 063/58.31.45

GSM : 0499/57.25.63

- > travailleuse Médico Sociale : Christine Maissin Franck

HALANZY

Adresse : rue de Nickbas, 13

Consultations avec médecin : sur rendez-vous

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 13h à 15h30

Permanences avec TMS : sans rendez-vous

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 12h30 à 13h et de 15h30 à 16h

GSM : 0499/57.25.63

Comité Subrégional du Luxembourg

Adresse : Rue Fleurie, 2 boîte 8
6800 Libramont Cheigny

- > Tél : 061/23.99.60

Fax. : 061/22.49.25

Email : micelle.bouche@one.be

Internet : <http://www.one.be>

Internet : <http://www.one.be>

ATTENTION !

N'oubliez pas d'effectuer les rappels de vaccination de vos enfants pour les plaines de vacances, colonies, camps de vacances, stages sportifs, ...

> LES PATROUILLES DE TITUS

Le 2 juillet 2006

Complexe sportif du Joli bois à Athus

Un brin d'histoire et de légende :

Titus, général romain cantonné près du Titelberg, a reçu l'ordre de lever le camp et de partir avec ses troupes à Jérusalem pour châtier les juifs révoltés. Il ordonna à chacun de ses soldats de prendre une partie de son trésor. De ce fait, la marche des troupes était ralentie. Arrivé à Athus, Titus donna l'ordre à chacun de déposer ce qu'il avait emporté. L'ensemble du trésor fut recouvert de terre. C'est ainsi que naquit le tumulus d'Athus.

Une journée de divertissement en famille, entre amis...

Comme l'an dernier, le Syndicat d'Initiative d'Aubange réalisera une manifestation d'envergure en association avec les autres S.I et comités des fêtes des villages de notre commune.

Dans cette optique, les S.I d'Aubange et de Rachecourt, la dernière Minute d'Aix-sur-Cloie, le Groupement Odyssee 78 de Battincourt, l'A.S.B.L Rencontres à Guerlange, la Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange unissent leurs forces vives et leurs compétences.

Cette manifestation comportera plusieurs activités :

Avis aux amateurs de jeux, de sports, de culture et surtout de bonne humeur.

Des équipes constituées de quatre personnes effectueront un **parcours donné d'environ 5 km**. Sur celui-ci, elles participeront à des **jeux d'adresse et à des épreuves sportives, entre autre, un parcours aventure sur le site du Joli Bois organisé et encadré par l'ASBL Escal' Concept**. Elles auront également l'occasion de **tester leurs connaissances historiques et géographiques** en répondant aux différentes questions posées. De plus, un bon sens de l'observation le long des chemins empruntés sera un atout supplémentaire. Le temps moyen pour accomplir l'ensemble du parcours est estimé à environ trois heures.

A 16 h, un cortège partira de la place du Brüll à Athus, passera par la place Verte et le quartier Pesch. Il escortera le char de Titus jusqu'au site du complexe sportif du Joli Bois où Titus proclamera les résultats et couronnera lui-même les lauréats. Le plus jeune et le plus âgé des concurrents recevront une coupe également.

INFORMATION :

- > Prix d'inscription d'une équipe : 5 euros
40 équipes maximum
- > Date d'inscription souhaitée pour les équipes :
avant le 28 juin si possible
- > Age minimum du plus jeune participant : 8 ans
- > Départs échelonnés à partir de 9h
(uniquement en matinée)
Proclamation des résultats à 17h.

Durant toute cette journée, différentes animations seront proposées au public, une occasion de retrouver les jeux d'hier et de se confronter à ceux d'aujourd'hui.
Si le cœur vous en dit, venez en costume d'époque.

- > Possibilité de petite restauration sur place et animation musicale.

Cette manifestation qui est ouverte à tous se clôturera le soir sous chapiteau par un cochon de lait à la broche accompagné de salades composées, crudités, dessert et café.

- > Prix : 15 euros/adulte et 8 euros/enfant sur réservation uniquement avant le jeudi 22 juin 2006.
Inscription auprès du Syndicat d'Initiative d'Aubange
 Paiement à l'inscription sur le compte
068.2025783.62 du S.I. d'Aubange

Pour plus de renseignements ou pour les inscriptions s'adresser au Syndicat d'Initiative d'Aubange

- > Domaine de Clémarais
6790 AUBANGE
Tél-fax : 00.32.63.38.86.54
e-mail : si-aubange@skynet.be
Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00



> INAUGURATION

PLAINE QUARTIER PESCH

le dimanche 18 juin à partir de 13h30



L'Administration Communale d'AUBANGE, L'asbl ANIM'AUBANGE et Le CLERO MONT-ST-MARTIN en présence de Monsieur le Ministre Philippe COURARD et de Monsieur le Député permanent Jean-Marie CARRIER, ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la plaine de jeux Quartier Pesch le dimanche 18 juin à partir de 13h30

Votre présence sera la bienvenue ainsi que celle de votre famille

PROGRAMME :

13h30 : concert de l'Harmonie "Les Sapeurs pompiers" d'Athus;

14h : allocutions de monsieur F. RITS, Bourgmestre, de Monsieur le Ministre COURARD et de Monsieur CARRIER député permanent;

14h30 : lâcher de ballon avec carte réponse pour les enfants;

15h : animations pour les enfants:

- > **Nature** par le CLERO de Mont St Martin
 - traces et empreintes,
 - confection de nichoirs à insectes,
 - fabrication de papier recyclé;
- > **Mur d'escalade** (petits jeux), **Grimage, Sports, Djembé.**



> LA RECONNAISSANCE PRÉNATALE

Si dans un couple marié, le mari est d'office considéré comme le père, les enfants issus de couples non mariés doivent, eux, faire l'objet d'une reconnaissance par leur père avec le consentement de la mère. Mais saviez-vous que le futur père, non marié, peut reconnaître son enfant avant sa naissance? C'est la reconnaissance prénatale.

Qu'apporte-t-elle exactement ?

Par la reconnaissance prénatale, la filiation paternelle est établie à part entière avec tous les droits et devoirs que cela implique, tant pour le père que pour l'enfant.

Ainsi, le père aura, conjointement avec la mère, l'autorité parentale et l'enfant aura le droit de porter le nom de son père, par exemple.

Pour effectuer cette reconnaissance prénatale de votre enfant et avoir vis-à-vis de lui, avant sa naissance, les mêmes droits et les mêmes devoirs légaux que sa mère, il vous suffit de vous rendre, accompagné de la future mère, à la maison communale et d'apporter un certificat attestant de la grossesse.

Bien sûr, vous pourriez aussi officialiser cette reconnaissance au moment de la déclaration de naissance de l'enfant à la maison communale. Mais plus qu'une protection légale, la reconnaissance prénatale vous permettra de créer dès la grossesse des liens de filiation avec votre enfant.

Il est vivement conseillé aux futurs parents non mariés qui prévoient la naissance de leur enfant à l'étranger (exemple : Grand-Duché de Luxembourg, France) d'effectuer la reconnaissance prénatale.

pour plus d'information veuillez contacter notre service population

Adresse :

Mme Sylviane CARPENTIER
Mme Nathalie ANSIAU
> 9, rue des Métallurgistes
6791 Athus
tél.: 063 58 34 18
fax: 063 58 31 43

> FÉDÉRATION MUSICALE du luxembourg belge

Cette fédération regroupe 65 sociétés musicales, environ **2500 musiciens** amateurs, dont 80% résident dans le sud de la province.

Dans les années 60, le premier président de la Fédération Musicale Namur-Luxembourg fut un aubangeois célèbre dans le monde musical national, il s'agit de **Camille SCHMIT**, par ailleurs également directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles, à la même époque. Cette fédération vit le jour après l'éclatement pour raisons linguistiques de la Fédération Musicale de Belgique.

Depuis octobre 2004, un aubangeois également, **Christian LORGÉ**, assure la présidence de la Fédération Musicale du Luxembourg Belge, organisme qui vit le jour en 1999, après que les responsables namurois aient souhaité la séparation.

Le grand Aubange peut vraiment être considéré comme une pépinière de la musique amateur, d'abord par le nombre des sociétés musicales : **les Harmonies de Halanzy, l'harmonie royale « Les Echos de la Batte » de Battincourt, l'harmonie royale « Les Sapeurs Pompiers » d'Athus, le Cercle Royal Musical d'Aubange**, et enfin dans le domaine choral, **les Chœurs de Lorraine d'Aubange**, pratiquement

250 musiciens et choristes qui ont placé la musique au cœur de leurs loisirs.

Le 30 avril dernier, la Fédération organisait à la Maison de la Culture du Sud-Luxembourg à Arlon, l'audition des sociétés de musique, devant un jury prestigieux (**président André WAIGNEIN**, directeur du conservatoire de Tournai, compositeur internationalement connu et apprécié, **assesseurs Jean-Paul FRISCH**, professeur au conservatoire de Luxembourg et **José SCHYNS**, musicien aux Guides, professeur au conservatoire royal de Bruxelles).

Qu'il y ait eu trois sociétés de la commune se présentant à l'appréciation des célébrités musicales citées plus haut est un fait assez remarquable que pour être cité ici. Les harmonies de Halanzy (**direction Marc SOSSON**) concouraient pour la reconnaissance en tant que groupe producteur des tournées Art et Vie et le jury insista sur la haute valeur de leur prestation. Battincourt (**direction Frédéric WANLIN**) se présentait à une prestation d'évaluation, avec des morceaux choisis dans leur répertoire, ils reçoivent la mention bien et le conseil de se présenter en troisième division.



Le Cercle Royal Musical (**direction Alain CREPIN**) était candidat à la reconduction en division ultime, la première qui l'année prochaine sera à nouveau appelée division d'honneur. Pour la sixième fois depuis 1985, le CRM obtient son classement en 1^{ère} division-honneur, avec la grande distinction (95%) et les félicitations du jury, agréablement surpris par le haut niveau du CRM en particulier et en général, par la prestation des sociétés aubangeoises.

La Fédération remercie la commune d'Aubange pour tous les efforts entrepris en vue de promouvoir l'art musical amateur. Ne citons qu'un fait parmi tant d'autres. La commune a accepté de financer plusieurs cours de solfège dans les différentes sections de la commune, la dernière ouverture en date ayant eu lieu à Battincourt, sur demande de la Fédération, qui espère vivement qu'à Aubange, les édiles communaux continueront à vouloir diffuser le plus largement possible la culture musicale, principalement chez les plus jeunes, qui, au travers cette formation, ne sont pas meilleurs que les autres, mais sont différents dans leur sensibilité et leurs attitudes, grâce à la musique.



> LES HARMONIES DE HALANZY

Historique

La société de musique de Halanzy est issue de la fusion des deux harmonies halanzinoises, *l'Harmonie Royale La Fraternité (1877) et l'Harmonie Royale Saint-Remy (1926)*.

La volonté de créer une société de musique unique dans le village existait depuis longtemps mais n'a pu se concrétiser qu'en janvier 1999. Sept ans plus tard, nous sommes heureux de constater que cette fusion est une belle réussite et qu'elle a recueilli l'adhésion et le soutien de toute la population locale.

Les Harmonies de Halanzy bénéficient de la compétence des professeurs de l'Académie de musique d'Arlon, dont une section est ouverte dans la commune d'Aubange et plus spécialement à Halanzy où sont donnés tous les cours instrumentaux.

Les Harmonies de Halanzy sont placées, depuis septembre 2001, sous la direction musicale de **Marc SOSSON**. La présidence est exercée par **Stéphane RONGVAUX**, assisté par **Raymond MICHEL** et de **Christian MAGIN** (Vice-présidents). Le secrétariat est assuré par **Tiffany RONGVAUX** et la trésorerie a été confiée à **Nicolas BRASSEUR**.

La société est constituée d'une très forte majorité de jeunes, manquant certes encore un peu d'expérience, mais gages d'un avenir très prometteur.

D'ailleurs, **le 30 avril dernier, les Harmonies de Halanzy se sont présentées à une audition organisée, à la Maison de la Culture d'Arlon**, (image ci-dessous à gauche) par la Fédération Musicale du Luxembourg Belge dans le but d'être reconnues comme groupe producteur pour les Tournées Art et Vie du Ministère de la Communauté Française.

Ce sont 74 musiciens halanzinois qui se sont présentés devant un public de connaisseurs et un jury réputé, dont la présidence avait été confiée à **André Waignein, une sommité mondiale dans le monde de la musique d'harmonie**. Les efforts des derniers mois et la multiplication des répétitions

n'ont pas été vains puisque le résultat fut à la hauteur des espérances, l'harmonie passant brillamment ce test !

Nous recrutons

Si vous êtes déjà musicien(e) et que vous souhaitez rejoindre nos rangs, vous êtes le (la) bienvenu(e).

> Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20 à 22.30 heures dans notre local (Grand-Place, 16 à Halanzy)

Comment apprendre la musique

Grâce à l'appui de l'administration communale, tous les cours de solfège et d'instruments sont donnés à Halanzy, à l'ancienne Maison Communale, par des professeurs compétents, diplômés des Conservatoires Royaux de Belgique. Ces cours sont gratuits. Seul un minerval de **56 euros** est dû annuellement. En ce qui concerne la possession d'un instrument, elle n'est pas obligatoire. Les Harmonies de Halanzy *prêtent gratuitement des instruments de qualité*.

Ces cours reprendront en septembre 2006

Prochaines manifestations organisées par les Harmonies

Dimanche 1 octobre à 12 h :

Repas de la fête (dansant)

Sur inscription au 063/677103, Local des Harmonies

Vendredi 6 octobre à 20 h :

Festival Musical

Les Echos de la Batte de Battincourt et la Sainte Cécile de St-Léger

Samedi 7 octobre à 20 h :

Festival Musical

Les Sapeurs Pompiers d'Athus et la Fraternité de Malmedy
Salle du Château

Samedi 11 novembre à 20 heures :

Soirée des Jeunes (présentation de tous les jeunes de l'harmonie)
Salle du Château



NOS ECOLES COMMUNALES

Nous accueillons les enfants de la maternelle à la 6^{ème} primaire. Outre les cours obligatoires, un cours de psychomotricité dispensé par des professeurs de gymnastique est organisé à raison de deux périodes / semaine pour tous les enfants de nos classes maternelles.

A Aubange (Avenue de la Gare et Bikini), les élèves peuvent bénéficier d'un cours de langue allemande dès la maternelle à raison de 1 heure / semaine. Certaines classes sont jumelées avec des écoles de Trèves. Ce cours d'Allemand optionnel est intégralement subventionné par l'Amicale des parents de l'école.

Les enfants peuvent profiter d'un équipement informatique afin de s'initier aux nouvelles technologies.

Il est aussi possible d'étudier et faire ses devoirs sur place après les heures de cours sous la supervision d'un éducateur ou d'une personne responsable et formée.

En ce qui concerne les activités physiques, Les écoles communales disposent de la piscine d'Athus pour les cours de natation et des halls sportifs de Clémarais et d'Athus pour l'éducation physique.

Vos enfants ont aussi la possibilité de dîner sur place. Les menus sont cuisinés à partir d'ingrédients de première qualité et largement diététiques.

Des classes vertes (musique, métiers du cirque, sport, initiation à la ville, ...) et des classes sorties (musées, théâtres, expositions, les corps de métier, ...) sont aussi organisées au cours de l'année scolaire.

ECOLE COMMUNALE D'AUBANGE

> ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

ADRESSE :

Avenue de la Gare, 39
Tél. 063 / 38 94 28
GSM : 0474 / 98 98 21
Fax. 063 / 38 34 42
Email : ecolecommunaleaubange@msn.com

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h00 à 08h00
le soir, de 15h30 à 19h00

DIRECTRICE : Mme VILMUS Mireille

INSTITUTEURS(TRICES) PRIMAIRE

AGIUS Marie-Noëlle
BOON Marie-Catherine
DOLFINI Aurélie
DOLIZY Marie-Christine
DORBAN Danièle
DRIESMANS Martine
FRIOB Marianne
HINKELS Sylvia
PIERRET Caroline
ROYER Isabelle
SCHMIT Cindy
TILLIEUX Fabienne

INSTITUTEURS(TRICES) MATERNELLE

LECORRE Dominique
ROGER Muriel
WOILLARD Sylvie

IMPLANTATION D'AIX SUR CLOIE

> ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

ADRESSE :

rue Reifenberg 11
Tél. 063 / 38 51 90

GARDERIE :

le matin, de 07h30 à 08h00
le soir, 15h30 à 18h30

DIRECTRICE :

Mme VILMUS Mireille

INSTITUTEUR(TRICES) PRIMAIRES :

BOUCQ Esther
DENIS Christelle
GILLET Sylviane
PIERRET Caroline

INSTITUTRICES MATERNELLES :

GARANT Marie-Luce
GRABOWSKI Catherine



IMPLANTATION DE LA CITÉ (BIKINI)

> ENSEIGNEMENT MATERNEL

ADRESSE :

rue de la Cité 4
Tél.: 063 / 38 78 95

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h00.

DIRECTRICE :

Mme VILMUS Mireille

INSTITUTRICES MATERNELLES :

FROGNET Carole
KINTZIGER Carine

ECOLE DE RACHECOURT

> ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ADRESSE :

Rue de l'Atre, 229
Tél. : 063 / 67 50 27
E-mail : eprachecourt@yahoo.fr

ACCUEIL ET GARDERIE :

le matin, dès 07h00

garderie de 15h30 à 18h00.

DIRECTEUR avec classe:

ROUARD Benoît

INSTITUTRICE PRIMAIRE :

WOILLARD Valérie

RESTAURANT DES ÉCOLES

Chaque jour une équipe dynamique s'active en cuisine pour mitonner plus de 250 repas chauds qui seront servis dans les différentes entités communales scolaires.

Notre préoccupation première est d'apprendre aux enfants à se nourrir correctement. Aussi portons-nous un soin tout particulier à l'élaboration de nos menus.

> ADRESSE :

Avenue de la Gare, 39
Tél. 063 / 38 37 58

> PERSONNEL :

RESPONSABLE :

JACQUEMART Jeanne-Marie

AUBANGE :

HEINTZ Josiane
BECHOUX Carine
REUTER Marie-Thérèse
SCHROBILTGEN Joëlle
AMBROISE Lucia
DASILVA Véronique

AIX SUR CLOIE :

MATTHIEU Marie

RACHECOURT :

AUBERTIN Nadine

BIKINI :

CALVI Monique

POUR TOUTES LES ÉCOLES COMMUNALES DE L'ENTITÉ D'AUBANGE

> GOELFF Bruno

Maître spécial d'éducation physique
(cours de psychomotricité)

PONCELET Amélie

Maîtresse spéciale d'éducation physique
(cours de psychomotricité)

HILBERT France

Maîtresse spéciale d'éducation physique

WERY Myriam

Maîtresse spéciale d'éducation physique

KLEIN Jacqueline

Maîtresse spéciale de seconde langue

BECHET Jeanne

Maîtresse spéciale de religion catholique

SCHARTZ Annie

Maîtresse spéciale de religion catholique

VERVOORT Liliane

Maîtresse spéciale de religion catholique

REMONT Brigitte

Maîtresse spéciale de morale

LÉONARD André

Entretien



CALENDRIER ACTIVITÉS JEUNESSE

JUILLET / AOÛT 2006

JUILLET	ACTIVITÉS	LIEUX	ÂGES	PRIX	HEURES
Lundi 3	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Mardi 4	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Mercredi 5	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Jeudi 6	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Vendredi 7	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Sam. 8, Dim. 9 Lundi 10	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Mardi 11	Psychomotricité	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9h-12h
	Judo	Salle de judo terrains de football d'aubange	7 à 12	50 €	10h-16h
	Multisports juniors	I.M.M.A. à Athus	5 à 7	25 €	13h-16h
	Multisports	Clémarais, Aubange	8 à 14	50 €	9h-16h
	Initiation au théâtre	Centre Culturel Athus	12 à 26	20 €	13h-19h
Mercredi 12	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Psychomotricité	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9h-12h
	Judo	Salle de judo terrains de football d'aubange	7 à 12	50 €	10h-16h
	Multisports juniors	I.M.M.A. à Athus	5 à 7	25 €	13h-16h
	Multisports	Clémarais, Aubange	8 à 14	50 €	9h-16h
Jeudi 13	Initiation au théâtre	Centre Culturel Athus	12 à 26	20 €	13h-19h
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Psychomotricité	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9h-12h
	Judo	Salle de judo terrains de football d'aubange	7 à 12	50 €	10h-16h
	Multisports juniors	I.M.M.A. à Athus	5 à 7	25 €	13h-16h
Vendredi 14	Multisports	Clémarais, Aubange	8 à 14	50 €	9h-16h
	Initiation au théâtre	Centre Culturel Athus	12 à 26	20 €	13h-19h
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Psychomotricité	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9h-12h
	Judo	Salle de judo terrains de football d'aubange	7 à 12	50 €	10h-16h
Sam. 15, Dim. 16 Lundi 17	Multisports juniors	I.M.M.A. à Athus	5 à 7	25 €	13h-16h
	Multisports	Clémarais, Aubange	8 à 14	50 €	9h-16h
	Initiation au théâtre	Centre Culturel Athus	12 à 26	20 €	13h-19h
	Semaine sportive	Pavillon Action Sociale	+ 6	gratuit	9h30-19h
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
Mardi 18	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Semaine sportive	Pavillon Action Sociale	+ 6	gratuit	9h30-19h
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
Mercredi 19	Semaine sportive	Pavillon Action Sociale	+ 6	gratuit	9h30-19h
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Semaine sportive	Pavillon Action Sociale	+ 6	gratuit	9h30-19h
Jeudi 20	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Semaine sportive	Pavillon Action Sociale	+ 6	gratuit	9h30-19h
	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
Vendredi 21 Sam. 22, Dim. 23 Lundi 24	Guitare et percussions	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9h-16 h
	Départ séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel
	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
Mardi 25	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9h-16 h
	Séjour Sport aventure	Environs Dinant	14 à 21	30 €	résidentiel
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel
	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14h-18h
Mercredi 26	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9h-16h
	Séjour Sport aventure	Environs Dinant	14 à 21	30 €	résidentiel
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel
	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14h-18h
Jeudi 27	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9h-16h
	Séjour Sport aventure	Environs Dinant	14 à 21	30 €	résidentiel
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel
	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14h-18h
Séjour à la mer	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9h-16h
	Séjour Sport aventure	Environs Dinant	14 à 21	30 €	résidentiel
	Plaines de vacances	Athus (Jolibois, Home lorrain), Aubange (Bikini, école communale) Aix/cloie, Battincourt	2,5 à 15	gratuit	8h-16h30
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel

Plaine de vacances gratuite, repas chaud 2,5 €

JUIL/AOÛT/SEPT	ACTIVITÉS	LIEUX	ÂGES	PRIX	HEURES
Vendredi 28	Danse, modern jazz	Planète J	12 à 26	20 €	14-18h
	Escalade, plongée, athlétisme et vtt	Jolibois, Athus	10 à 17	50 €	9-16h
	Retour séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 15	75 €	résidentiel
Sam. 29, Dim. 30	Séjour aventure	Athus joli-bois	15 à 20	75 €	9-16h
Lundi 31	Activités 6 - 10 ans	Pavillon d'action sociale	6 à 10	gratuit	variable
Mardi 1	Baby plouff	Piscine du joli-bois	3,5 à 6	2 € / heure	9-12h
	Séjour aventure	Athus joli-bois	15 à 20	75 €	9-16h
Mercredi 2	Activités 6 - 10 ans	Pavillon d'action sociale	6 à 10	gratuit	variable
	Baby plouff	Piscine du joli-bois	3,5 à 6	2 € / heure	9-12h
Jeudi 3	Séjour aventure	Chiny Florenville Athus joli-bois	15 à 20	75 €	9-16h
	Activités 6 - 10 ans	Pavillon d'action sociale	6 à 10	gratuit	variable
Vendredi 4	Baby plouff	Piscine du joli-bois	3,5 à 6	2 € / heure	9-12h
	Séjour aventure	Athus joli-bois	15 à 20	75 €	9-16h
Sam. 5, Dim. 6	Activités 6 - 10 ans	Pavillon d'action sociale	6 à 10	gratuit	variable
	Baby plouff	Piscine du joli-bois	3,5 à 6	2 € / heure	9-12h
Lundi 7	Multisports	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16h
Mardi 8	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	résidentiel
	Multisports	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16h
Mercredi 9	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	résidentiel
	Multisports	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16h
Jeudi 10	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	résidentiel
	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Vendredi 11	Multisports	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16h
	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	résidentiel
Sam. 12	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	9-16h
Dim. 13	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Lundi 14	Séjour sport-aventure	Dinant	12 à 26	75 €	résidentiel
	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Mardi 15	Psychomotricité plongée	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9-12h
	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Mercredi 16	Psychomotricité plongée	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9-12h
	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Jeudi 17	Psychomotricité plongée	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9-12h
	V.T.T. la Transemoisienne	Gaume, Lorraine et Ardennes	14 à 21	30 €	résidentiel
Vendredi 18	Psychomotricité plongée	IMMA Athus	2,5 à 5	25 €	9-12h
	Psychomotricité plongée	Piscine du Jolibois	10 à 17	15 €	9-11 14-16
Sam. 19, Dim. 20	Multisports	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16
Lundi 21	Multisports juniors	IMMA ATHUS	5 à 7	25 €	9-12
Mardi 22	Activités 10-14 ans	Pavillon Action Sociale	10 à 14	gratuit	variable
	Multisports juniors	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16
Mercredi 23	Multisports juniors	IMMA ATHUS	5 à 7	25 €	9-12
	Activités 10-14 ans	Pavillon Action Sociale	10 à 14	gratuit	variable
Jeudi 24	Multisports juniors	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16
	Multisports juniors	IMMA ATHUS	5 à 7	25 €	9-12
Vendredi 25	Activités 10-14 ans	Pavillon Action Sociale	10 à 14	gratuit	variable
	Multisports juniors	au Joli-Bois, Athus	8 à 14	50 €	9-16
SEPTEMBRE	Multisports juniors	IMMA ATHUS	5 à 7	25 €	9-12
Lundi 4	Reprise des activités hebdomadaires des éducateurs de rues	Pavillon Action Sociale	6 à 21	gratuit	variable
Mercredi 6	Reprise des Aprem'Actions	Athus, Aubange, Halanzy	2,5 à 12	2,5 € après-midi	12-18



SERVICE JEUNESSE :
38, rue Haute, 6791 Athus

Nathalie HEYARD (Coordinatrice)
Tél.: 063/38.09.50 ou 0477/98.22.14
e-mail : nathalie.heyard@publilink.be
Josiane SCALCON (à l'accueil)
Tél.: 063/38.12.50



EDUCATEURS DE RUE :
Pavillon d'Action Sociale
51 b, rue Jean Jaurès, 6791 Athus

Malika PIEFONCK (Coordinatrice)
Tél.: 063/38.81.04
e-mail : P.A.S.Athus@swing.be
Site : <http://www.pasathus.be>



MAISON DES JEUNES
COMMUNALE : « PLANÈTE J »
103, rue de Rodange 6791 Athus

Florence GELHAY (Coordinatrice)
Tél.: 063/23.76.73 ou 0498/57.81.29
e-mail : flogelhay@hotmail.com



STAGES SPORTIFS
COMMUNAU :
Service urbanisme,
22, rue Haute 6791 Athus

Olivier BIVER (centres sportifs locaux)
Tél.: 063/38.12.57 - Mail : o.biver@yahoo.fr
Sabine DECKER (Coordinatrice)
(service urbanisme) : 063/38.12.57

Et aussi ... DES JOBS DE VACANCES POUR LES 12-21 ANS

le vendredi 30 juin et le samedi 1^{er} juillet : CORA MESSANCY (de 12 à 21 ans)

Une trentaine de jeunes de plus de 12 ans emballeront les courses aux caisses du CORA les premiers jours des soldes d'été. Grâce à l'argent récolté, différentes activités pourront être mises en place (Projet Construction, Projet V.T.T.). Il est d'ailleurs à souligner que les projets proposés restent financièrement abordables grâce à ce genre de récolte d'argent.

du 3 juillet au 14 juillet : ETE SOLIDAIRE (à partir de 15 ans)

L'Opération soutenue par la Région Wallonne depuis 12 ans, Été Solidaire, je suis partenaire établi depuis plusieurs années, un partenariat avec la Commune d'Aubange et les Habitations Sud Luxembourg. C'est donc dans le cadre de 16 contrats d'occupation étudiant que les éducateurs de rue ainsi qu'un ouvrier de la Société de Logement Sud Luxembourg, se chargeront de l'encadrement social de ces jeunes de plus de 15 ans. L'objectif de ce projet citoyen et solidaire présentant une plus value pour la collectivité est d'offrir à une centaine de personnes habitant dans les quartiers sociaux de la commune l'espace d'une demi-heure l'aide de 8 jeunes (2 groupes) pour la réalisation de menus travaux.

UNE COLLECTION DEVENUE MUSÉE : L'UNIVERS DES POMPIERS



... une exposition permanente où transpire la flamme d'une passion qui le consume depuis toujours.

La transmission de cette passion, c'est son plaisir, son moteur.

Son seul salaire. Le salaire du sapeur...

Jean-Jacques Biot a dû arrêter de travailler à l'usine à 41 ans, il y a une dizaine d'années. Il a pu donner tout son temps à sa collection sur le matériel des pompiers. L'ancien soldat du feu athusien fait aujourd'hui visiter une exposition permanente où transpire la flamme d'une passion qui le consume depuis toujours. La transmission de cette passion, c'est son plaisir, son moteur. Son seul salaire. Le salaire du sapeur...

Les pompiers, « Jacky » est tombé dedans quand il était petit : son père était premier sergent major au service d'incendie d'Athus et, juste retour, le nom de Roger Biot figure désormais sur la porte d'entrée de « l'univers des pompiers », le musée que Jean-Jacques Biot est parvenu à ouvrir sur le PED. C'est que cet univers était auparavant concentré dans l'annexe de la maison de l'Athusien, à deux pas de l'ancien arsenal. Il fallait trouver mieux, un endroit convenable, adapté, équipé pour recevoir du public.

L'ancien sapeur d'Athus a failli expatrier sa collection, une idée menant vers Musson, une autre vers Belval au Grand-Duché. In fine, *avec l'appui de la commune d'Aubange la collection a trouvé écrit à sa mesure. Juste à côté de l'expo permanente « Athus et l'Acier », dans un local donnant sur le Terminal Containers, sur le site de l'ancienne usine.*

Il suffit de prendre rendez-vous. Et l'homme se fait guide.

« Il y a tous les modèles. Tous les jouets, toutes les miniatures, représentent des véhicules qui existent ou qui ont existé ».

Des centaines de camions, alignés dans des vitrines.

Manifestement, *le collectionneur connaît chacun d'eux, ses caractéristiques, son pays, son époque.* De vitrine en vitrine, Jean-Jacques BIOT est intarissable. Des étincelles attisent ses yeux à l'évocation de telle ou telle pièce rare: un casque des pompiers d'Aubange, de 1876, dont la forme trahit la domination prussienne, deux casques d'aumôniers pompiers français, un catholique, l'autre israélite. Ils viennent de partout dans le monde, de tous les continents, différentes époques. Tenues d'intervention spéciales, tenues d'apparat. Quelques documents photographiques aussi, ou cette carte des caves et abris d'Athus, pour parer aux bombardements... Et puis des vitrine dans l'un ou l'autre coin, avec des figurines, des modèles réduits, des épauettes, des écussons, des plumeaux, des cimiers.



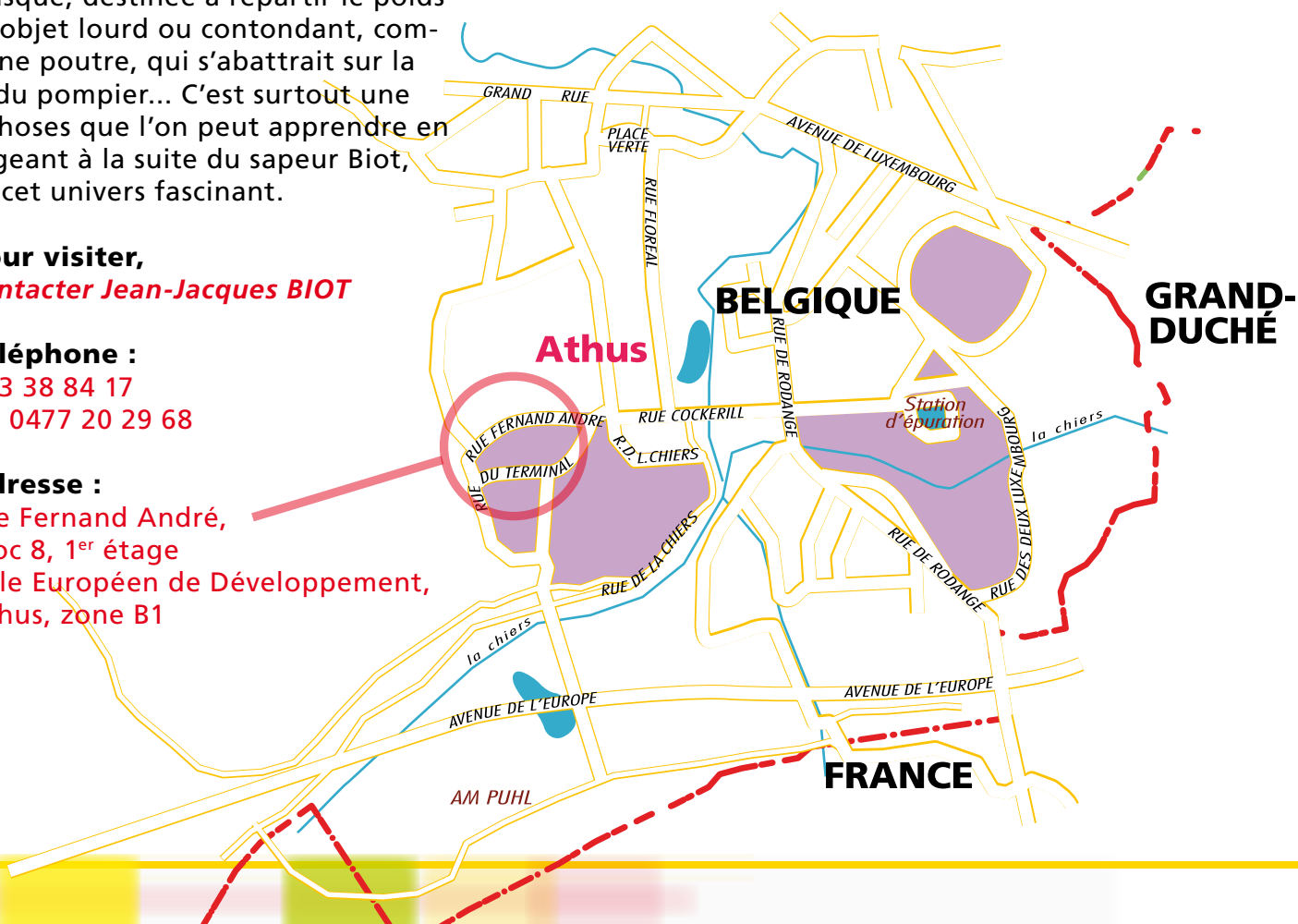


Le cimier ? C'est l'arête que présente un casque, destinée à répartir le poids d'un objet lourd ou contondant, comme une poutre, qui s'abattra sur la tête du pompier... C'est surtout une des choses que l'on peut apprendre en plongeant à la suite du sapeur Biot, dans cet univers fascinant.

> **Pour visiter,**
contacter Jean-Jacques BIOT

> **Téléphone :**
063 38 84 17
ou 0477 20 29 68

> **Adresse :**
rue Fernand André,
bloc 8, 1^{er} étage
Pôle Européen de Développement,
Athus, zone B1



> Circulation des QUADS !

Ayant constaté que de plus en plus de personnes circulent depuis quelques temps déjà de façon anarchique avec des quadricycles à moteur (autres que ceux considérés comme des cyclomoteurs à quatre roues) ou Quads sur le territoire de la commune, il nous semble plus qu'urgent de leur rappeler (ainsi que pour certains, à leurs parents civilement et pénalement responsables) les conditions légales d'utilisation de ce type de véhicule sur la voie publique.

La voie publique = chaussées, pistes cyclables, trottoirs, accotements praticables de plain-pied ou en saillie, les places publiques, les sentiers, les chemins de terre, les rues, les ponts...

1. **Interdiction de circulation**
(Articles 21 et 22 de l'AR. du 01/12/75),
sur des autoroutes et routes pour automobiles.
2. **Equipements de protection**
(Article 36 de l'A.A. du 01/12/75),
port du casque obligatoire.
3. **Permis de conduire**
(Articles 1.7° et 2§1.3° de l'AR. du 23/03/98)
Catégorie « B » (même pour les véhicules lents/agricoles sauf si le conducteur est né avant le 01/10/82 et de ce fait est dispensé de permis de conduire).
4. **Age du conducteur**
(Article 8.2.3° de l'AR. du 01/12/75),
avoir 18 ans comme conducteur de véhicules à moteur « ordinaires » et 16 ans si immatriculé comme véhicule agricole et uniquement de la ferme au champ et vice versa.
5. **Immatriculation**
(Articles 2 et 3 de l'AR. du 20/07/01 - Articles 11 et 12 de l'AR. du 23/07/01)

Remarque :

pour les véhicules lents/agricoles (40 Km/h par construction et essentiellement affecté à une fonction agricole): plaques ordinaires pour véhicules automobiles. pour les autres: plaques jaunes type motocyclettes.

6. **Assurance**
(loi du 21/11/89 - AR. du 13/02/91 et Article 2 de l'AR. du 19/10/95). Elle est obligatoire pour tous les véhicules automoteurs.



> 5^{ème} Concours de décoration florale des immeubles et des abords d'habitations

Ce concours, organisé en collaboration avec le Cercle Horticole d'Aubange est **gratuit et ouvert à tous**. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat à valoir chez un fleuriste ou un pépiniériste de la Commune d'Aubange ou des plants de géraniums ou surfinias distribués par le service des travaux. Les inscriptions doivent parvenir avant le 1^{er} juillet 2006 à la Maison communale, (*voir inscription au dos de cette page*).

La visite d'un jury indépendant aura lieu la 2^{ème} semaine du mois d'août prochain. Les résultats seront proclamés dans la presse locale et régionale et dans un prochain bulletin communal.

Les lauréats seront invités à la remise des prix fixée en septembre 2006.



> Braderie d'été à Athus



Chers commerçants ambulants, nous vous confirmons que la braderie d'été à Athus sera bien organisée comme chaque année avec piétonnier, le samedi 17 et le dimanche 18 juin 2006.

Pour ces deux journées nous avons l'accord du Collège Communal.

La participation aux frais reste inchangée et est fixée à 60 € pour les deux après-midi.

Ce montant, qui nous permet d'annoncer par voie de presse la braderie et de proposer des animations, vous sera demandé les jours de braderie. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous demandons de réserver un accueil cordial à notre hôtesse. Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons dès à présent une très bonne braderie.

La braderie d'Athus est un événement de la région des trois frontières depuis des années. Soucieux de garder un tel événement commercial encore populaire à Athus, nous vous rappelons que nous avons créé une « association » ayant pour but d'organiser exclusivement la braderie de juin.

Contrairement au système de l'ACAA, nous avons décidé de ne pas solliciter tous les commerçants par le biais d'une cotisation annuelle. Toutefois, nous sommes certains que les commerçants intéressés (qui ne le serait pas ???) par la braderie seront heureux de savoir qu'une telle organisation persiste. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de demander aux commerçants qui auront une activité sur la voie

publique les jours de braderie une participation aux frais de 60 €.

Ce montant nous permettra au travers des animations et des publicités prévues de proposer une braderie non seulement vivante et animée mais aussi lucrative pour tous les participants.

Persuadés que vous êtes conscients que la survie de la braderie ne tient qu'à votre bonne volonté et à votre compréhension, nous vous remercions de bien vouloir verser ce montant pour **sur le compte N° 751 0035098 24 avec la mention « Braderie Athus »**

Comme les années précédentes, les autorités communales nous autorisent un piétonnier le samedi 17 et le dimanche 18 juin. Les services de Police veilleront à la sécurité et à l'ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons dès à présent une très bonne braderie.

**Mireille MEYERS et
Brigitte CORDONNIER
tél.: 063 / 387953**

> 5^{ème} Concours de décoration florale bulletin d'inscription

Je soussigné (e)

souhaite participer au concours de décoration florale des immeubles et abords d'habitations.

Situation de l'immeuble :

Rue numéro

Localité :

> _____ A adresser à l'Administration communale d'Aubange
Madame Anne MONNEAU
Rue Haute 22, 6791 ATHUS

Date et signature

Un joyau aubangeois : le circuit pédestre « LA GAUME BUISSONNIERE »



En 1988, Jean PESCHON, alors administrateur du Syndicat d'Initiative du Grand Aubange et président du club de marche « La Fourmi » et avec l'aide de toute une équipe d'amis, fondait le circuit pédestre « La Gaume Buissonnière ». Depuis, c'est le cas de le dire, bien du chemin a été parcouru. La notoriété du circuit s'est répandue en Belgique et à l'étranger, jusqu'à arriver l'an dernier à plus de 150 marcheurs ayant apprécié les beautés de notre Sud-Luxembourg, des escarpements tranquilles de la Gaume ensoleillée aux collines schisteuses de Martelange et aux vallonnements du Pays d'Arton. De temps en temps, elle fugue en France. Eh oui ! c'est la Gaume buissonnière.



*De gauche à droite :
Roger LAUBACH,
le regretté Jean PESCHON
fondateur de la
« Gaume Buissonnière »
et Bruno RONGVAUX
en pleine activité de balisage*

Riche d'un sol chaud, de paysages variés alternant de fières frondaisons et de prairies verdoyantes qu'inonde généreusement le soleil, notre région suscite l'admiration et l'émerveillement des amoureux de la nature qui la parcourent.

Riche de l'accueil de ses gens, elle vous hébergera dans des gîtes et des hôtels familiaux où règnent la convivialité et la bonne humeur. Elle vous offrira sa cuisine gourmande et savoureuse.

Riche de son histoire, d'un passé aux multiples facettes, d'un patrimoine architectural et naturel, elle vous emmènera à la découverte de sa faune et de sa flore, de magnifiques paysages (Houdlémont, Montquintin, ...) et de ses sites majestueux (l'Abbaye d'Orval, les Forges du Pont d'Oye, ...).

Dans un pays de Légende et d'Histoire, la Gaume buissonnière vous racontera l'épopée des quatre fils Aymon, la légende du Junker Dietz, l'histoire des Seigneurs de Clémarais, si vous savez l'écouter.

La Gaume Buissonnière est un circuit pédestre circulaire de 205 km parcourant le Sud-Luxembourg pendant la période du 1^{er} mars au 15 septembre. Elle s'adresse à tous, aux petits et aux grands, aux jeunes et aux moins jeunes, puisque chacun peut la parcourir à son rythme, en plusieurs périodes.

> RENSEIGNEMENTS :

**Syndicat d'Initiative, domaine de Clémarais à Aubange
tél.: 063 38 86 54 de 8.30 à 12 h, sauf samedis et dimanches.**

Depuis la disparition en février dernier de son fondateur, Jean PESCHON, une ASBL est en cours de formation. Le travail immense assuré par Jean nécessite maintenant la création de cette association, reprenant des membres du Syndicat d'Initiative du Grand Aubange, du club de marche de « La Fourmi », du club Santé-Rando-Loisirs, de la Division Nationale des Forêts, de HORECA et autres amoureux de la randonnée. Toute l'équipe a bien l'intention de poursuivre vigoureusement le développement de ce circuit pédestre unique en Belgique.

> EN BREF, Les conseils communaux du 02 mars au 18 mai 2006


SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 MARS 2006

Monsieur le Président fait part du *décès de Monsieur Jean PESCHON* d'Aubange, relate sa carrière de conseiller communal, ses activités et son dévouement au Syndicat d'Initiative d'Aubange et dans de nombreuses associations locales et demande d'observer une minute de silence à sa mémoire.

Le Conseil Communal a ensuite :

- approuvé le rapport financier 2005 du Plan de Prévention de Proximité (P.P.P.);
- décidé de relever au 01.03.2006 les plafonds à appliquer lors du calcul de l'allocation de foyer ou résidence du personnel communal;
- décidé le principe de renouveler le parc informatique des bibliothèques. Le cahier des charges et mode de passation du marché seront à l'ordre du jour d'un prochain conseil communal;
- décidé le principe d'acquérir un serveur pour la gestion de tout le parc informatique. Cahier des charges et mode de passation du marché seront à l'ordre du jour d'un prochain conseil communal;
- décidé d'appliquer des amendes de retard pour les travaux d'aménagement de l'Hôtel de Ville à Athus;
- décidé la création d'une œuvre d'art à poser à l'entrée du PED, côté rue des Usines à Athus.
L'auteur de projet, présent dans le public, a été invité par Monsieur le Président à expliquer son projet, ce qu'il a fait au moyen d'une maquette : représentation d'un poing levé fermé (qui évoque la volonté des hommes qui ont travaillé et se sont battus pour leur outil de travail) enserrant une barre métallique courbe puis fracturée (qui évoque d'abord la croissance, puis la stabilité et enfin la fracture sociale et économique liées à l'industrie sidérurgique de la région). Matériel utilisé : inox – dimension : plus ou moins 4m70 sur 3m50;
- approuvé le projet de convention entre la Commune et la Province de Luxembourg, relative à la mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur.
Le «fonctionnaire communal sanctionnateur», est un fonctionnaire ayant droit d'établir des contravention pour certains délits dits mineurs (dégradation de bien public, tapage nocturne, dépôts sauvage d'immondices,...), celle-ci ne pouvant plus dépasser 250 euros pour les contrevenants majeurs et 125 euros pour les mineurs);
- décidé d'exproprier pour utilité publique le terrain sis entre les rues Cockerill, Floréal et des Usines, pour la création de logements sociaux;



- 
- décidé le principe de remplacer les châssis des portes et fenêtres de la maison, propriété communale, sise rue Gillet 88 à Aubange;
- décidé le principe de rénover les peintures du Centre Sportif de Clémarais et de la salle du bassin au Joli-Bois;
- décidé le principe de remplacer le chauffage de la piscine au centre sportif du Joli-Bois à Athus et annule de ce fait sa décision du 12.8.2003 de faire dresser un projet de modification de la chaufferie;
- décidé d'acquérir un appareil de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite;
- décidé le principe d'acquérir une machine de marquage au sol de la signalisation routière;
- décidé, dans le cadre de l'ancrage communal, le principe de créer quatre logements, au lieu de trois, dans la maison sise rue de Rodange 105, et décide de prendre à charge du budget la part non couverte par la subvention;
- ratifié la décision du Collège échevinal du 2.2.2006 approuvant au montant de 262.211,46 € l'avenant n°1 au gros-œuvre des travaux de transformation d'un immeuble en bibliothèque et appartements à Athus;
- décidé de la vente d'une partie d'une parcelle de terrain à des riverains, à l'arrière de leur habitation au Bochet à Rachecourt;
- donné autorisation à des propriétaires en vue de la revente de leur maison au Bochet à Rachecourt et prend acte de la vente par ordonnance du Juge des saisies du lot n°10 au Bochet;
- pris diverses ordonnances de police dont :
- > l'interdiction de circuler pour les **véhicules à moteur autres qu'à usage forestier ou agricole sur le chemin communal qui relie la rue de l'Abîme à la route Halanzy-Rachecourt** (au-dessus du Fays).



**SEANCE DU CONSEIL
COMMUNAL
DU 6 AVRIL 2006**

Le Conseil Communal a :

- approuvé le compte 2004 de la Fabrique d'église d'Aix-sur-Cloie;
- approuvé le budget 2006 de la Fabrique d'église d'Aix-sur-Cloie;
- approuvé le bilan financier et compte d'exploitation du Centre culturel;
- approuvé les comptes 2004 de la Régie foncière;
- approuvé le cahier des charges pour la réalisation de l'étude préalable de rénovation urbaine du centre d'Athus et demandé les subsides;
- approuvé le projet de convention entre la Commune et la Région Wallonne, relative à la subvention de l'opération de revitalisation urbaine rue de Rodange et rue Cockerill, approuvé le programme de travaux et le plan prévisionnel d'ordonnement des dépenses (*subsides de la région wallonne de 650.000€*);
- décidé le principe d'aménager les abords de l'ancienne Maison Communale de Rachecourt;
- approuvé le projet d'aménagement du cimetière de Battincourt;
- décidé le principe de remplacer le chauffage du bâtiment Hachel;
- décidé le principe de construire une salle multisports à Halanzy;
- décidé d'échanger un terrain jouxtant la propriété communale à Halanzy, à l'arrière de la maison communale;
- décidé de vendre le droit d'emphytéose d'un morceau de chemin communal de 67,80m² à la Volette à Halanzy;
- décidé de vendre un terrain de 172 m² rue de la Bressine à Rachecourt;
- approuvé un devis de travaux de plantation d'arbres dans les bois communaux et demandé les subsides;
- approuvé le projet de convention entre la Commune et Idelux, déléguant la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du crassier de Halanzy;
- approuvé le cahier des charges pour l'acquisition d'une grue pour le service travaux;
- ratifié la décision du Collège échevinal d'acquérir un tableau de chronométrage multisports pour le centre sportif du Joli Bois;
- approuvé le cahier des charges pour l'éclairage du terrain et l'installation électrique de la buvette du football à Halanzy, et introduit la demande de subsides;
- approuvé le cahier des charges pour le remplacement du serveur informatique de l'administration;
- approuvé le cahier des charges pour le renouvellement du parc informatique des bibliothèques;
- décidé de vendre pour récupération des pièces le minibus déclassé des animateurs de rue;
- décidé d'acheter un véhicule tous terrains 4x4 par le marché « Fédéral Police » pour le Service Régional d'Incendie.



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 MAI 2006

Mr le Président demande que le Conseil respecte une minute de silence à la mémoire de *Madame Joëlle Loutsch-Andrin, institutrice primaire à Aubange, décédée le 24 avril 2006.*

Le Conseil Communal a ensuite :

- approuvé les modifications n°1 et 2 au budget communal 2006;
- approuvé le compte 2005 de la Fabrique d'église de Halanzy;
- approuvé le budget 2006 de la Fabrique d'église de Halanzy;
- approuvé le budget 2006 de la Fabrique d'église de Battincourt;
- approuvé le compte 2005 de la Fabrique d'église de Rachecourt;
- émis un avis favorable sur l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale « Holding Communal Energétique »;
- fixé à 500 € le montant du loyer mensuel de la conciergerie du cimetière du Joli Bois, avec possibilité pour le Collège de moduler ce loyer dans le cas où le locataire exercerait certains travaux au cimetière du Joli Bois;
- autorisé l'ouverture de voirie demandée par Idelux sur le PED;
- décidé de revoir sa décision du 22.9.1964 qui était d'aménager la Place Verte et la ruelle de la Poste par concours d'idées, le coût de l'opération étant beaucoup trop important, et de passer directement à l'étape suivante. Le choix de l'auteur de projet se fera par un marché;
- approuvé l'avenant n° 2 aux travaux d'entretien extraordinaire de la voirie en 2005;
- approuvé de l'avenant n° 1 aux travaux de pose de ralentisseurs de trafic;
- approuvé le cahier des charges pour l'acquisition de mobilier de la nouvelle salle du Conseil communal et choisi les sièges tournants avec accoudoir;
- décidé de ne pas reporter le point et approuve le cahier des charges pour la rénovation intérieure de l'ancienne aile de l'Hôtel de Ville à Athus;
- approuvé le projet « Plan Mercure » : aménagement de ruelles à Halanzy et Rachecourt (*travaux prévus en 2006*);
- décidé le principe de faire dresser un projet d'entretien extraordinaire de la voirie en 2006;
- ratifié la décision prise en urgence par le Collège échevinal de remplacer le pavement du trottoir de la rue de la Jonction lors de travaux de pose de canalisation de gaz effectués par Interlux;
- approuvé le cahier des charges pour l'acquisition d'une machine de marquage au sol de la signalisation routière;
- approuvé le cahier des charges pour l'acquisition de poubelles équipées d'un cendrier pour les différents bâtiments publics;
- approuvé le projet de bail emphytéotique de mise à disposition de la commune par l'ASBL « Le Cercle Patria » à Rachecourt, d'une parcelle de 13a50, partie du terrain sis à La Strale à Rachecourt et cadastré B n° 396y, en vue d'y construire une plaine de jeux et une aire multisports;
- décidé d'organiser un examen en vue du recrutement et de la constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs pompiers professionnels pour le Service Régional d'Incendie à Aubange, le jury étant composé par le Conseil communal.



VOTRE DUOBAC N'A PAS ÉTÉ VIDÉ !



Durant les fortes chaleurs, les effluves émises par nos déchets ménagers sont source de désagrément. N'ayant pas toujours l'espace suffisant (appartement, absence de garage ou de jardin), les déchets ménagers deviennent alors un réel problème.

Il arrive aussi que certaines personnes se voient parfois oubliées par le service d'enlèvement des déchets, **hormis les cas où leur responsabilité est à mettre en cause** (mauvais tri, sortie trop tardive du duobac, emplacement trop éloigné du passage des éboueurs).

Des oublis involontaires de la part des éboueurs se produisent parfois aussi.

Si votre duobac n'a pas été vidé **et si cela ne rentre pas dans le cadre des infractions citées**, pourriez vous remplir le questionnaire ci-dessous ? Ceci nous aiderai à améliorer le service d'enlèvement des déchets ménagers.

> **Le camion de ramassage a déjà oublié de vider mon DUOBAC**
oui / non (*Biffer la mention inutile*)

si oui combien de fois

quand (mois et année)

> **Si vous en avez informé IDELUX, que s'est-il ensuite pas :**

- ils sont revenus le vider rapidement
- J'ai dû insister à plusieurs reprises pour qu'il viennent le chercher
- rien n'a été fait, j'ai dû attendre la semaine suivante pour qu'il soit vidé
- ils m'ont conseillé d'utiliser des sacs

> **Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions :**

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse où renvoyer le questionnaire :

> **Par courrier :**

Administration communale d'Aubange,
38, rue Haute, 6791 Athus
à l'attention de M. Spoiden

> **Par fax** au 063/387777

> **Par Mail** : hspoiden@yahoo.com

Si après avoir renvoyé ce questionnaire, il vous arrive encore d'être victime d'un oubli non réparé (réparé = enlèvement ultérieur des déchets après signalement à Idelux), pourriez-vous nous le faire savoir par téléphone au 063/381250 ?

